

Communiqué de presse du 27/10/2017

Auvergne-Rhône-Alpes / Artisanat du bâtiment / Conjoncture

Activité des artisans d'Auvergne-Rhône-Alpes / Une reprise inégale mais encourageante !

La dernière étude de conjoncture conduite par les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes pour mesurer le ressenti et le moral des chefs d'entreprise confirme les résultats présentés par la CAPEB nationale la semaine dernière. L'activité et les perspectives des carnets de commande laissent présager une fin d'année 2017 encourageante, mais les artisans du Bâtiment restent prudents et attentifs vis-à-vis de la politique gouvernementale. Qu'il s'agisse du plan logement, du plan de rénovation énergétique des bâtiments ou du projet de loi de finances pour 2018, les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes soutiennent l'action portée au national et s'engagent sur tous les fronts pour porter la voix des artisans du Bâtiment dans leur département, auprès de leurs députés et élus politiques. Prochain combat, la réforme de la formation continue et de l'apprentissage, enjeu essentiel pour le développement des petites entreprises du Bâtiment.



Dominique Guiseppin, Chef d'entreprise artisanale de peinture (Département de Savoie), Président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes «Depuis 3 trimestres consécutifs, le ressenti sur le terrain des adhérents des CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes s'améliore et c'est tant mieux. Mais pour autant il est difficile de s'en réjouir car les niveaux d'activité restent instables, voire précaires pour trop d'artisans, notamment ceux installés dans nos territoires ruraux. Les dernières mesures présentées par le gouvernement notamment sur le projet de loi de finances les ont profondément marqués. Très investis sur les problématiques de rénovation

énergétique, ils se sont qualifiés pour s'adapter aux nouvelles normes du Marché et répondre aux grands enjeux nationaux que sont la transition énergétique et le développement durable. Ils ne comprennent pas les nouvelles dispositions du projet de loi de finances pour 2018 qui vont à l'encontre d'une approche globale de la rénovation énergétique du logement, prenant en compte à la fois les systèmes de chauffage, l'isolation des parois, des toitures, des portes et fenêtres ! »

Une reprise d'activités oui, mais des résultats contrastés !

Si le niveau d'activité se stabilise, voire progresse ce trimestre pour 65% des entreprises et se traduit par une progression de leur chiffre d'affaires, 35% des artisans déclarent toujours des difficultés. C'est notamment le cas dans les territoires ruraux. C'est pourquoi, la CAPEB prône une politique de logement qui tienne réellement compte des spécificités des territoires en permettant notamment aux collectivités compétentes de modifier les dispositifs nationaux en matière de PLU (Plans Locaux d'Urbanismes) et PLH (Plan Locaux de l'Habitat) pour mieux répondre à des objectifs territorialisés.

Concernant les carnets de commande, la visibilité supérieure à 3 mois diminue de 6 points au profit d'une visibilité comprise de 1 à 3 mois. Cette fragilité au niveau de la reprise de l'activité s'exprime également en termes d'emploi avec seulement 20% des artisans qui envisagent de recruter, soit une baisse de 4 points par rapport au trimestre précédent.

Une nouvelle dynamique est donc belle et bien créée mais elle reste à consolider et dépendra fortement du plan logement, du plan de rénovation énergétique des bâtiments et des décisions qui seront prises dans le projet de loi de finances 2018. La vigilance est donc de mise dans les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes sur tous les fronts

Les 12 CAPEB de la région sont fortement mobilisées pour appuyer les actions d'influence conduites par la confédération. Elles rencontrent sur le terrain leurs députés et élus politiques afin qu'ils déposent des amendements proposant des solutions plus efficaces en termes d'économie d'énergie et faire la chasse aux passoires thermiques, tout en prenant en compte les efforts investis par les artisans pour obtenir les qualifications permettant l'éligibilité de ces travaux.

Devant la colère provoquée sur le recalibrage du Crédit Impôt Transition Energétique (CITE) prévu dans le projet de loi de finances, elle a également mis en ligne une pétition pour que les artisans puissent s'exprimer et suivre les avancées des débats sur cette question.

Enfin, elle anticipe dès à présent les négociations à venir sur le projet de réforme de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage en mettant en avant les enjeux que revêtent ces questions pour l'artisanat du Bâtiment.

Comme le prévoit le projet de réforme, la CAPEB ne remet pas en question la nécessité de former les demandeurs d'emploi, mais pas au détriment des salariés des entreprises artisanales du Bâtiment qui ont besoin de se qualifier et d'adapter leurs compétences aux évolutions techniques importantes des métiers.



Gilles Chatras, chef d'entreprise artisanale de peinture (Puy-de-Dôme), 1^{er} Vice-Président Délégué CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes « *La formation est un élément essentiel du développement des petites entreprises, une condition pour développer leurs capacités d'adaptation et un enjeu de progrès social majeur. La réforme de la formation de 2013 est loin d'avoir encore produit ses pleins effets et il est regrettable de ne pas avoir pris le temps d'en tirer les enseignements avant d'en engager une autre.* »

L'enjeu des territoires

Enfin, la CAPEB restera particulièrement vigilante à un développement équilibré de l'ensemble des territoires, et notamment des territoires ruraux constitués principalement d'entreprises artisanales. Malgré les grands discours nationaux et régionaux, les dispositifs ne favorisent pas suffisamment les entreprises de proximité qui sont les acteurs majeurs du développement local. Par exemple, l'arrêt du dispositif Pinel et du prêt à taux zéro neuf (PTZ) en zones B2 et C2, qui abritent nombre de nos petites communes, n'est pas un bon signe. La CAPEB demande également la généralisation de l'accès au haut débit à toutes les entreprises sur l'ensemble du territoire. Une commune sans artisan, sans commerce, c'est une commune qui se meurt...

À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes **68 000** entreprises artisanales (98% des entreprises de la branche) et **76 000** salariés, dont 8 100 apprentis. Il représente également **10,5** milliards de chiffre d'affaires (64% du total de la branche).

Contact presse : Sandrine Bouton - Chargée de communication

Tél. 04 72 85 06 66 - s.bouton@capeb-auvergnerhonealpes.fr

www.capeb-auvergnerhonealpes.fr / Suivez nous également sur Facebook et Twitter [@capebaura](https://twitter.com/capebaura)